

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 12 JUIN 2014

Date de la convocation : 27 mai 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

**DÉLIBÉRATION N°20140612_008
ÉLECTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (C.C.S.P.L)**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140612_008
ÉLECTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (C.C.S.P.L)

Vu le chapitre 3 du règlement intérieur du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Vu l'article L.1413-1 du Code Général des collectivités territoriales relatif à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'une nouvelle Commission Consultative des Services Publics Locaux suite aux élections des conseillers généraux en date du 20 et 27 mars 2011.

Présidée par le Président du Syndicat Mixte ou son représentant, elle comprend des membres du Comité Syndical et des représentants d'associations locales représentatives de la société civile.

Il est rappelé que la loi ne prévoit ni le nombre total de membres de la CCSPL, ni le nombre d'élus locaux issus de l'assemblée délibérante de la collectivité locale concernée.

Ainsi, étant entendu que le Président de la commission est, de droit, le Président du Syndicat Mixte et que son siège n'entre donc pas dans le décompte des sièges faisant l'objet de la présente élection, je vous propose de :

- fixer à cinq (5) le nombre des délégués syndicaux, autres que le Président de droit, qui siégeront au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- d'élire ces cinq (5) délégués syndicaux en respect du principe de la représentation proportionnelle.

Il est également procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Membres titulaires:

- Mr Christian MUR
- Mr Alain RENARD
- Mr Jean Luc GLEYZE
- Mr Bernard LAURET
- Mr Patrick BAUDIN

Membres suppléants :

- Mr Anacleto ALFONSO
- Mr Bernard DUSSAUT
- Mr Serge LAMAISON
- Mr Philippe PLISSON
- Mr Philippe CARREYRE

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20140612_008
ÉLECTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (C.C.S.P.L)

Je vous laisse le soin de procéder à cette élection et de m'autoriser à désigner un ou plusieurs représentants d'associations d'usagers au sein de cette commission.

Le Comité Syndical procède à l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Sont élus les membres suivants :

Membres titulaires:

- Mr Christian MUR
- Mr Alain RENARD
- Mr Jean Luc GLEYZE
- Mr Bernard LAURET
- Mr Patrick BAUDIN

Membres suppléants :

- Mr Anacleto ALFONSO
- Mr Bernard DUSSAUT
- Mr Serge LAMAISON
- Mr Philippe PLISSON
- Mr Philippe CARREYRE

Le Comité Syndical autorise la Présidente du Syndicat Mixte Gironde Numérique à nommer un ou plusieurs représentants d'associations locales comme membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)